

Conciliateur de Justice

Permanence sur rendez-vous en mairie de Noisy-le-Roi, le samedi de 9h à 12h.



CONCILIATION DE JUSTICE

Le conciliateur de justice, désigné par ordonnance du Premier Président de la cour d'appel de Versailles, tente de résoudre à l'amiable les litiges dans les domaines suivants : voisinage, propriétaires / locataires, contrats de travail, consommation, impayés, malfaçons...

M. Michel DUPENDANT vous reçoit sur rendez-vous en mairie de Noisy-le-Roi le samedi matin de 9h à 12h.

Contact

Michel DUPENDANT
Conciliateur de Justice
37 rue André Le Bourblanc
78590 Noisy-le-Roi
06 72 72 82 35
michel.dupendant@conciliateurdejustice.fr

Liens utiles

[Site web du service public](#)